

cales; chacun d'eux portait un dessin en noir : swastika, damiers ou triangles. Sur la corniche étaient dessinées à l'ocre des feuilles de lotus placées côte à côte, la pointe en haut.

Les murs extérieurs du *vihāra* lui constituaient deux enveloppes formant une première chambre dont les murs étaient distants de 0 m. 80 des façades du *stūpa*, entourée d'un autre, éloignée partout de 1 m. 60. Ainsi se trouvaient deux déambulatoires concentriques.

A 0 m. 80 de hauteur, les murs, intérieurement, portaient une moulure longitudinale s'allongeant au pied de niches éboulées qui abritaient des statues dont les débris ont été retrouvés. Cette disposition rappelle celle que nous verrons en B, 55.

Une porte ayant 1 m. 55 de large était ménagée face au site. Elle était encadrée extérieurement de grands pilastres arrondis et au pied des murs s'étaient des banquettes sur lesquelles se dressaient de grands Bouddhas debout, pouvant avoir 3 m. environ à en juger par deux têtes de 0 m. 50 trouvées dans les décombres.

Ces têtes, en mauvais état, étaient faites d'un agglomérat de sable et de terre, très friable, recouvert d'une pellicule de chaux et dorées.

STŪPA B, 52.

Côté : 1 m. 98. *Stūpa* très démoli dont il ne reste que la base et quatre pilastres séparant des Bouddhas debout disposés seulement sur la façade Sud-Ouest, c'est-à-dire face au site.

VIHARA B, 56 et STŪPA B, 55.
(II, pl. 22 c, 23, 24, 25.)

Par sa disposition cet ensemble de constructions a beaucoup d'analogie avec B, 51, c'est-à-dire

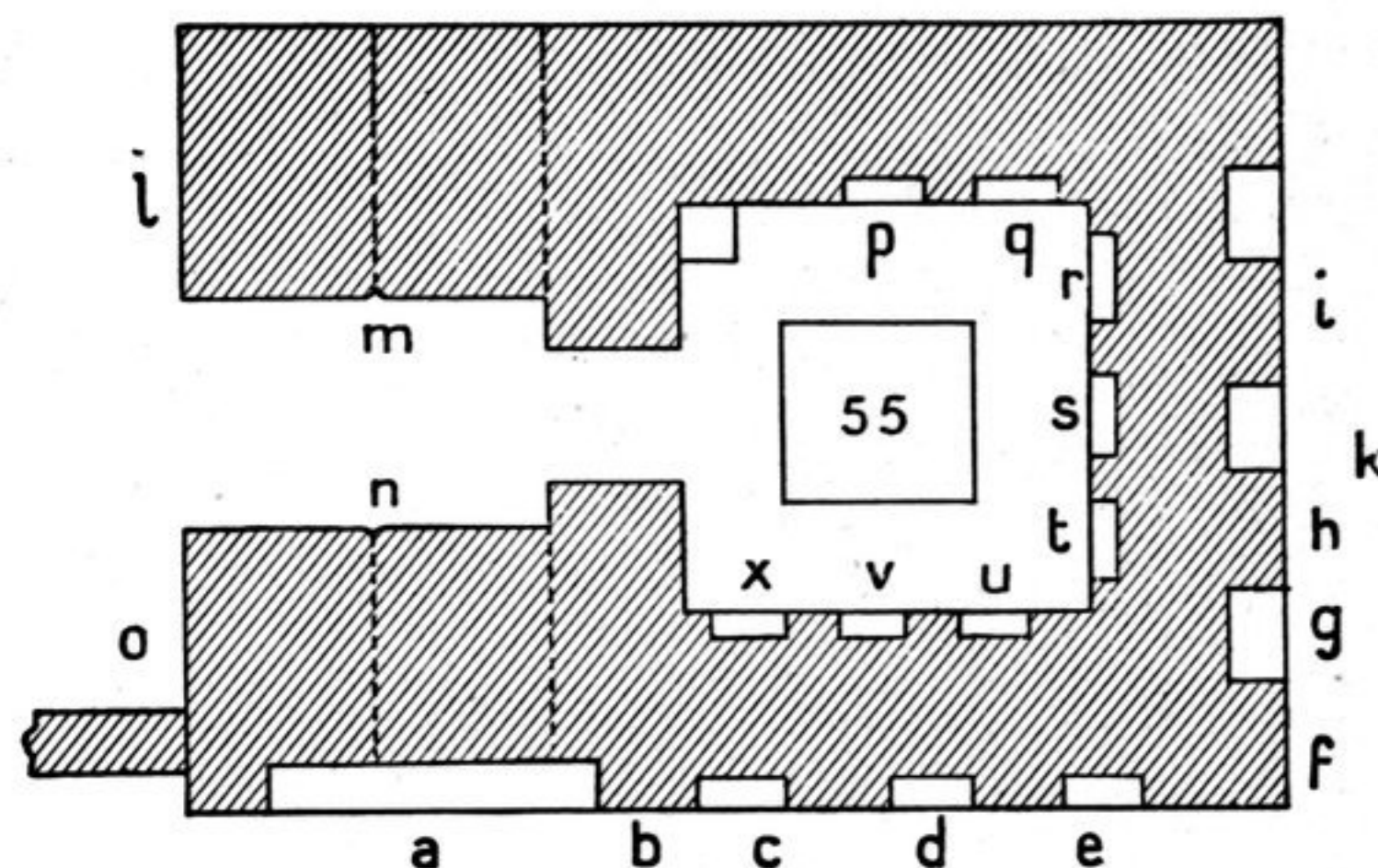


FIG. 140. — Plan du *vihāra* B, 56; au centre : B, 55.

qu'il comprend un *stūpa* encerclé de deux enceintes concentriques, donnant deux déambulatoires parallèles. La première mesure 8 m. 60 × 6 m. 30. A l'intérieur, elle laisse un espace carré; mais à l'extérieur, elle s'allonge par un épaississement des murs et là un vestibule constitue l'entrée du premier déambulatoire.

L'enceinte extérieure est à 0 m. 90 de la précédente, au fond, mais sur les côtés, s'en éloigne de 1 m. 85. Les parois sont dépourvues d'ornements, sauf toutefois dans le fond

où, à hauteur d'homme, est accolé, au mur, un Bodhisattva dont les plis et les parures étaient tracés à l'ocre rouge. Il était couvert d'un châle frangé tombant en pointe sur la poitrine et les deux épaules. C'est le seul de ce genre qui ait été trouvé.

Les ornements étaient réservés à l'enceinte médiane, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et au